

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

du 29 novembre au 6 décembre **VOTEZ**

Ne laissez pas les autres choisir à votre place !

**Le SNCL a présenté des listes à chacun
des 4 scrutins : CTM CTA CAPN CAPA**



Pour chaque scrutin
vous sera proposé
un bouton de vote
où figure le logo du



CTM : Comité Technique Ministériel
CAPN : Commission Administrative
Paritaire Nationale
Pour ces 2 scrutins nationaux,
le SNCL présente des listes
communes à plusieurs syndicats
de la FAEN, notre fédération.

CTA : Comité Technique Académique
CAPA : Commission Administrative
Paritaire Nationale
Pour ces 2 scrutins académiques
le SNCL présente seul des listes



En 1980 notre syndicat a
créé sa fédération : la FAEN.

Depuis d'autres organisations qui partagent nos valeurs
et nos objectifs éducatifs ont souhaité nous rejoindre.

Au scrutin des **Certifiés** et des **AE**

Votez pour faire aboutir nos revendications

Pour de meilleures conditions de travail

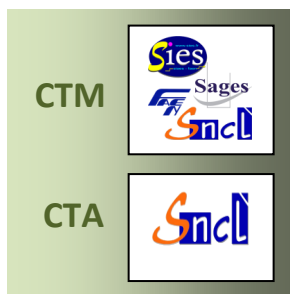
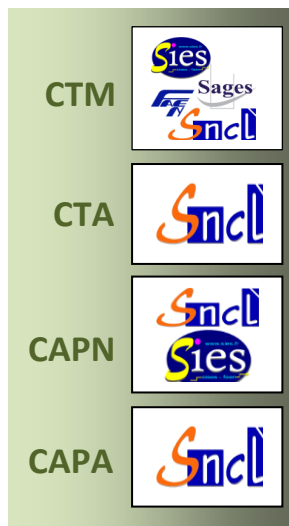
- Effectifs limités, création de voies diversifiées d'apprentissage.

Pour plus de reconnaissance

- Rétablissement de l'autorité du professeur, respect de ses missions, ses statuts, de ses qualifications disciplinaires et de sa liberté pédagogique,

Pour une carrière accélérée et des traitements revalorisés,

- Revalorisation significative des salaires et accès pour le plus grand nombre à la classe exceptionnelle.



Tous les stagiaires votent

Ils votent au moins 2 fois pour les représentants en **CT** Ministériel et en **CT** Académique.

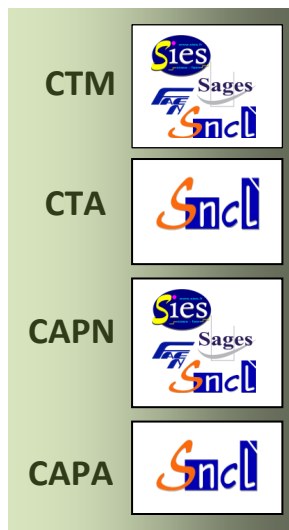
Les stagiaires précédemment titulaires d'un autre corps votent également pour élire des représentant à la CAPN et à la CAPA de leur corps d'origine

Au scrutin des **Agrégés**

Votez pour défendre l'excellence

Pour des conditions de travail améliorées et des rémunérations réévaluées, indispensables à la transmission effective de savoirs théoriques et pratiques, en conformité avec les valeurs de la République.

Pour le respect de la spécificité du concours d'agrégation et des garanties statutaires qui s'y rattachent, notamment une réelle priorité d'affectation des agrégés en lycée et dans le supérieur.









Professeur de Chaire Supérieure

Notre fédération et ses syndicats déplorent entre autre la lourdeur du suivi des étudiants, qu'il faut notamment accompagner dans leurs contacts avec le monde de l'Industrie et de la Recherche.

Nous revendiquons un véritable accès à la classe exceptionnelle, qui reconnaisse une spécificité de la charge d'enseignement et du fort décloisonnement disciplinaire induit par les réformes des programmes (TIPE notamment).

***Les professeurs de Chaire Supérieure n'élisent pas de représentant en CAPA**

CTM	
CTA	
CAPN	

CTM	
CTA	
CAPA	

Les PEGC votent à 3 scrutins

Il n'y a pas de CAPN, la gestion est académique.

Avec le SNCL, exigez :





- le respect de votre statut particulier ainsi que :
- la réduction des échelons de la classe exceptionnelle à 3 ans pour permettre à un plus grand nombre d'atteindre l'indice terminal,
- l'extinction de la classe normale permettant l'assimilation des retraités de cette classe,
- la création d'un 6^{ème} échelon (indice 826) de la classe exceptionnelle.

Au scrutin des C P E

Votez pour le respect notre fonction éducative

Exigez





- la reconnaissance du rôle de la vie scolaire dans l'éducation des jeunes et le bon fonctionnement des établissements,
- le respect du rôle de la vie scolaire et la reconnaissance de ses missions spécifiques d'éducation distinctes des équipes de direction et des enseignants,
- le respect des 35 heures horaire hebdomadaire, toutes tâches confondues,

CTM	
CTA	
CAPN	
CAPA	

Vous êtes Professeur d'EPS

Votez pour la défense de vos revendications :

- une **formation initiale** moins didactique et plus pédagogique et une formation continue de terrain privilégiant échanges et partage,
- des **installations sportives** de qualité praticables partout.
- le **maintien de l'Association Sportive**
- un **alignement de nos obligations de service sur celles des Certifiés et PLP avec les HSA et HSE au même taux,**
- des traitements revalorisés et indexés.

CTM	
CTA	
CAPN	
CAPA	



Le SNCL-FAEN l'autre forme de syndicalisme

Un syndicalisme réellement indépendant qui n'a de compte à rendre qu'aux personnels qu'il représente : telles sont les valeurs et les engagements des syndicats de la FAEN.







Retrouvez l'intégralité de nos listes et professions de foi sur <https://bit.ly/2A6woJr>

Professeur de Lycée Professionnel

Pour être RECONNU, RESPECTÉ, REVALORISÉ,
avec le SNCL, revendiquez :

- la prise en compte des risques et de la pénibilité du métier, la rénovation et la mise en conformité des locaux, des installations et de tous les matériels, au regard des normes fixées par la législation ainsi que l'application stricte des règles d'hygiène et de sécurité,
- la limitation à 24 du nombre d'élèves par classe dans les disciplines générales,
- la constitution de groupes de 12 élèves maximum en section professionnelle et de 8 élèves en SEGPA ou en EREA.

CTM	
CTA	
CAPN	
CAPA	

Les Non-Titulaires élisent les représentants en CTM, CTA, CCP

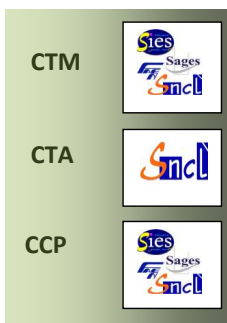
CTM : Comité Technique Ministériel

CTA : Comité Technique Académique

CCP : Commission Consultative Paritaire



DONNEZ VOTRE AVIS - NE LAISSEZ PAS LES AUTRES CHOISIR VOS REPRESENTANTS QUI SIEGERONT EN COMMISSIONS DISCIPLINAIRES ET DANS LES REUNIONS POUR L'AFFECTATION DES NON-TITULAIRES



Pour les Personnels d'Enseignement et d'Education le SNCL et sa fédération, la FAEN, revendiquent :

- davantage de reconnaissance et de meilleures conditions d'exercice,
- le respect des droits des personnels,
- une rémunération plus attractive et progressive,
- une véritable formation (tutorat, journées pédagogiques)
- un plan de titularisation ambitieux et pérenne basé sur l'ancienneté et l'expérience professionnelle,
- une affectation tenant compte du barème et des vœux,
- des affectations rendues humaines et acceptables par la création de zones d'intervention limitées,
- une harmonisation nationale des grilles catégorielles et salariales.

**« Pour mon métier.
je vote »**



Pour les AED – AP et les AVS,
Le SNCL et la FAEN revendiquent

- l'harmonisation des contrats,
- une revalorisation des salaires,
- le respect des personnes,
- un plan pluriannuel de titularisation,
- une définition claire des formations et diplômes pour lesquels les services peuvent être pris en compte (VAE),
- la possibilité de transformer un CDD en CDI sur des postes d'AVS
- l'obtention de la prime de précarité en fin de contrat,
- le renforcement des équipes d'éducation et de surveillance
- la création d'un corps de professionnels titulaires formés à l'encadrement et la surveillance des élèves avec une possible intégration d'anciens assistants d'éducation,
- un relèvement substantiel des plafonds de ressources pour l'attribution des bourses pour les étudiants assistants d'éducation à mi-temps.

